



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026



Table des matières

3

À propos du budget 2026

5

Un budget de fonctionnement,
c'est quoi?

6

Revenus municipaux

7

Hydro-Magog

8

Composition des revenus
municipaux

9

Charges municipales
par objet

10

Répartition des charges
municipales par fonction

12

Taux de taxe

13

Tarification des services

14

Taxation d'une maison
moyenne

15

Analyse de la taxe foncière
par service municipal rendu

16

Analyse de la dette

17

Réalisations 2025

19

Projets 2026



À propos du budget 2026

Le budget 2026 est le premier adopté par votre nouveau conseil municipal, élu en novembre dernier. Comme c'est toujours le cas après une élection, l'exercice budgétaire s'est déroulé dans un délai accéléré. Soyez toutefois assurés que la réflexion entourant son élaboration est demeurée rigoureuse.

Notre équipe administrative avait déjà amorcé le travail bien avant l'élection. Dès l'été 2025, chaque direction a préparé ses prévisions budgétaires avec un objectif clair : limiter les augmentations à 3 %. Un objectif qui peut sembler simple, mais qui devient rapidement complexe lorsque les besoins de la Ville continuent de croître. Chaque équipe doit donc établir ses priorités. Cet exercice exige rigueur et équilibre pour atteindre nos objectifs.

Cet automne, la Direction des finances et la Direction générale ont analysé minutieusement chaque nouvelle demande. Pour être retenues, celles-ci devaient répondre à nos besoins opérationnels, maintenir ou améliorer les services à la population et respecter le cadre budgétaire établi. Ces orientations ont ensuite été présentées à la Commission des finances puis au conseil municipal.

Nous sommes fiers de vous présenter un budget responsable qui limite l'augmentation du taux de taxe à 2,3 % en 2026. Ce qui représente une hausse annuelle d'environ 65 \$ pour une résidence d'une valeur moyenne de 576 000 \$. À ce montant s'ajoutent les coûts liés aux différents services qui s'appliquent à votre situation : collecte des matières résiduelles, réseau d'aqueduc et d'égout ainsi que vidange des fosses septiques.



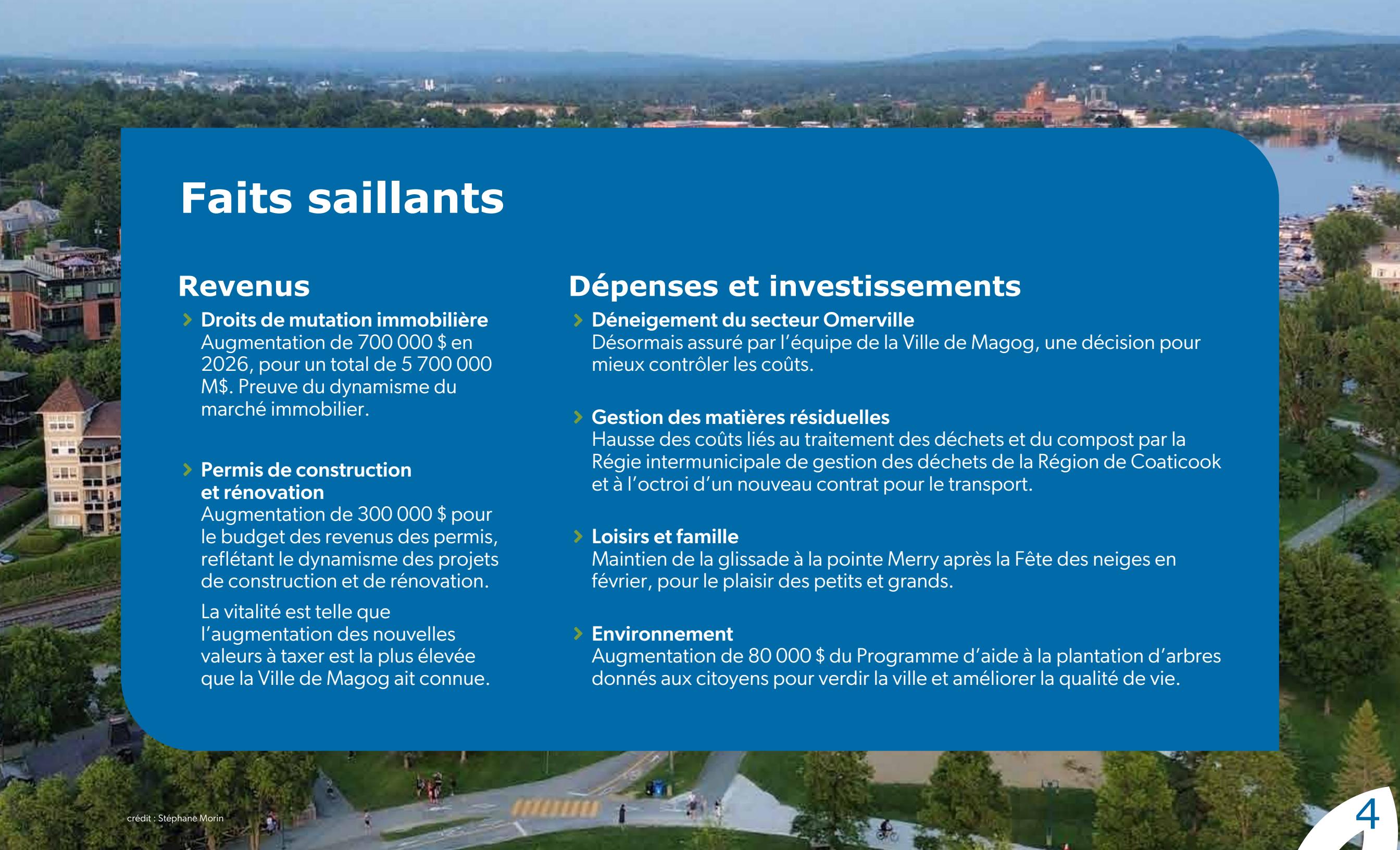
M^{me} Nathalie Pelletier
Maireesse



M. Samuel Côté
Président de la
Commission des finances

Ce document vous permettra de découvrir en détail les différentes composantes de notre budget de fonctionnement 2026. Vous y trouverez la répartition de nos revenus et dépenses, ainsi qu'un aperçu des projets qui verront le jour au cours de l'année.

Bonne lecture !



Faits saillants

Revenus

➤ Droits de mutation immobilière

Augmentation de 700 000 \$ en 2026, pour un total de 5 700 000 M\$. Preuve du dynamisme du marché immobilier.

➤ Permis de construction et rénovation

Augmentation de 300 000 \$ pour le budget des revenus des permis, reflétant le dynamisme des projets de construction et de rénovation.

La vitalité est telle que l'augmentation des nouvelles valeurs à taxer est la plus élevée que la Ville de Magog ait connue.

Dépenses et investissements

➤ Déneigement du secteur Omerville

Désormais assuré par l'équipe de la Ville de Magog, une décision pour mieux contrôler les coûts.

➤ Gestion des matières résiduelles

Hausse des coûts liés au traitement des déchets et du compost par la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Région de Coaticook et à l'octroi d'un nouveau contrat pour le transport.

➤ Loisirs et famille

Maintien de la glissade à la pointe Merry après la Fête des neiges en février, pour le plaisir des petits et grands.

➤ Environnement

Augmentation de 80 000 \$ du Programme d'aide à la plantation d'arbres donnés aux citoyens pour verdir la ville et améliorer la qualité de vie.

Un budget de fonctionnement, c'est quoi?

Le budget de fonctionnement précise de quelle façon la Ville utilise ses revenus pour financer les services municipaux.

Voici quelques exemples de ce que nous retrouvons dans un budget municipal :

- › Activités récréatives et culturelles;
- › Bibliothèque;
- › Collecte des matières résiduelles;
- › Déneigement;
- › Entretien des biens municipaux (parcs, routes, bâtiments, etc.);
- › Incendie;
- › Police;
- › Masse salariale;
- › Et plus encore!



crédit : Anouk Montminy

Quelle est la différence entre un budget de fonctionnement et un programme triennal d'immobilisations (PTI)?

Budget

- › Les fonds prévus dans le budget de fonctionnement permettent d'offrir les différents services municipaux.

PTI

- › Les investissements prévus au PTI permettent à la Ville de faire des travaux d'investissement et de maintien importants.
- › Ces investissements sont planifiés sur un horizon de trois ans et sont utilisés sur plusieurs années.

En comparaison avec votre budget familial

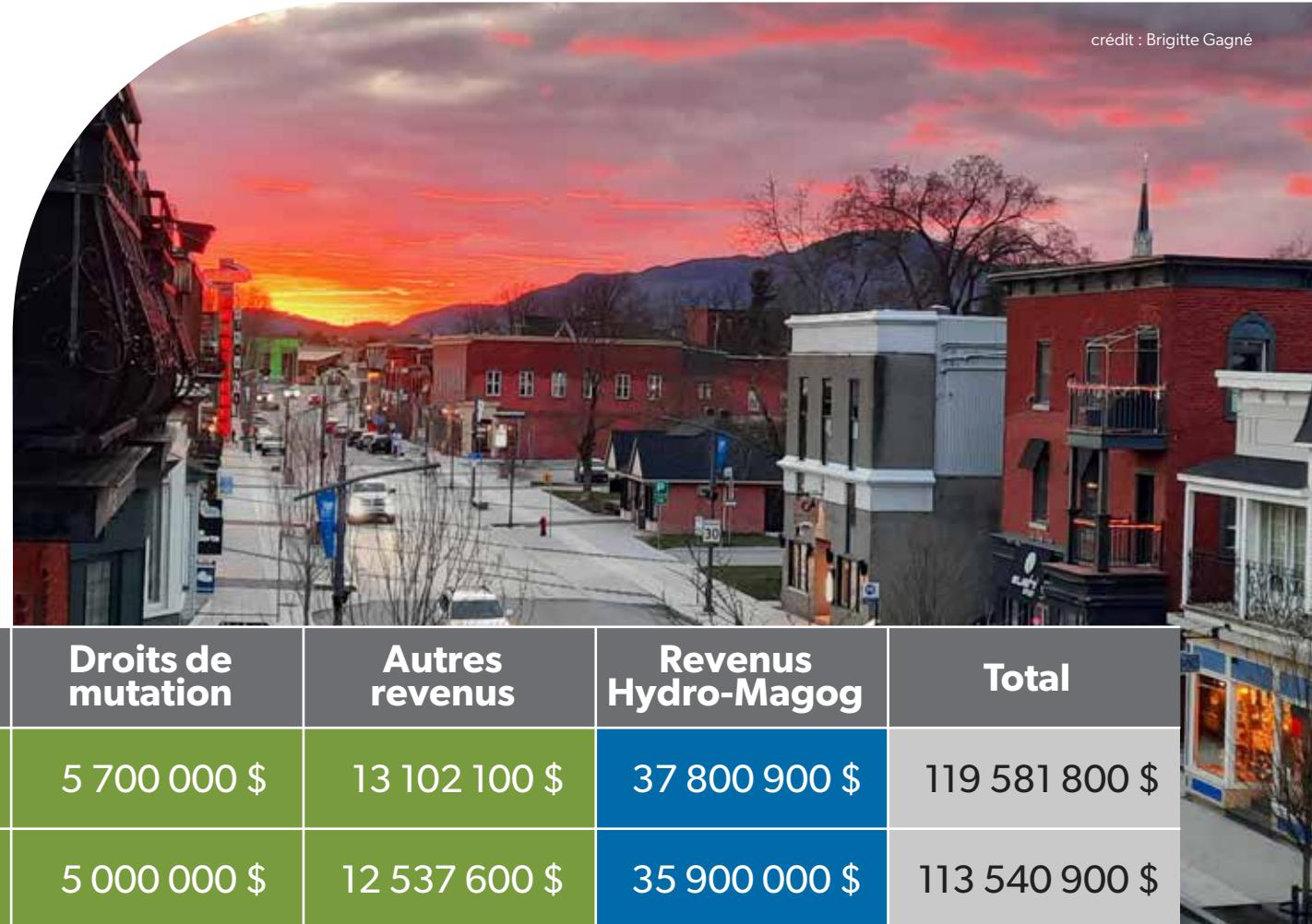
- › Un budget se compare aux sommes allouées aux dépenses courantes (épicerie, électricité, taxe, Internet, etc.).
- › Un PTI se compare aux grands projets pour lesquels nous devons économiser ou emprunter (hypothèque, agrandissement de la maison, travaux de rénovation, etc.).

Revenus municipaux

Le budget de la Ville de Magog est principalement constitué :

- Des revenus municipaux (taxe, tarification de certains services, subventions, etc.);
- D'une partie des revenus générés par Hydro-Magog.

Le tableau ci-contre indique le total des revenus estimés pour l'année 2026 et donc, le budget de fonctionnement dont bénéficie la Ville pour offrir les différents services municipaux. La variation avec l'année 2025 est indiquée à titre comparatif.



	Taxe et tarification	Droits de mutation	Autres revenus	Revenus Hydro-Magog	Total
2026	62 978 800 \$	5 700 000 \$	13 102 100 \$	37 800 900 \$	119 581 800 \$
2025	60 103 300 \$	5 000 000 \$	12 537 600 \$	35 900 000 \$	113 540 900 \$
Écart sur le budget total	2,5 %	0,6 %	0,5 %	1,7 %	5,3 %

Pour l'année 2026, le budget de fonctionnement totalise **119,6 M\$**.

Les revenus estimés de la Ville de Magog sont de **81,8 M\$**.

Les revenus estimés d'Hydro-Magog sont de **37,8 M\$**.

Hydro-Magog

Hydro-Magog étant une entité commerciale, ses revenus, ses dépenses et ses affectations sont budgétés séparément du budget de la Ville de Magog.

Ses bénéfices sont utilisés pour financer une partie du budget d'opération de la Ville de Magog et des investissements en immobilisations. Ses profits contribuent financièrement aux opérations quotidiennes de la Ville en plus de limiter les emprunts.



! Jusqu'en 2034, Hydro-Magog prévoit des investissements de 18 M\$ qui lui permettront de se positionner comme un chef de file dans la transition énergétique, de moderniser les services offerts à la clientèle et d'augmenter sa profitabilité.

Consultez la vision de développement 2024-2034!

ville.magog.qc.ca/hydro-magog-2034

crédit : Jean Dansereau

	Budget 2026	Budget 2025	Écart
Revenus (vente d'électricité, frais de branchement, intérêts, etc.)	37 800 900 \$	35 900 000 \$	1 900 900 \$
Dépenses (achat d'électricité à Hydro-Québec, masse salariale, maintien du réseau, équipements, etc.)	30 947 500 \$	29 245 900 \$	1 701 600 \$
Affectations (réserve pour immobilisations, assurances, remboursement au fonds de roulement, etc.)	3 353 400 \$	3 154 100 \$	199 300 \$
Bénéfices utilisés pour financer le budget de la Ville de Magog	3 500 000 \$	3 500 000 \$	

Utilisation des bénéfices budgétés d'Hydro-Magog

3,5 M\$ provenant des bénéfices d'Hydro-Magog sont utilisés comme revenus pour financer le budget de la Ville de Magog.

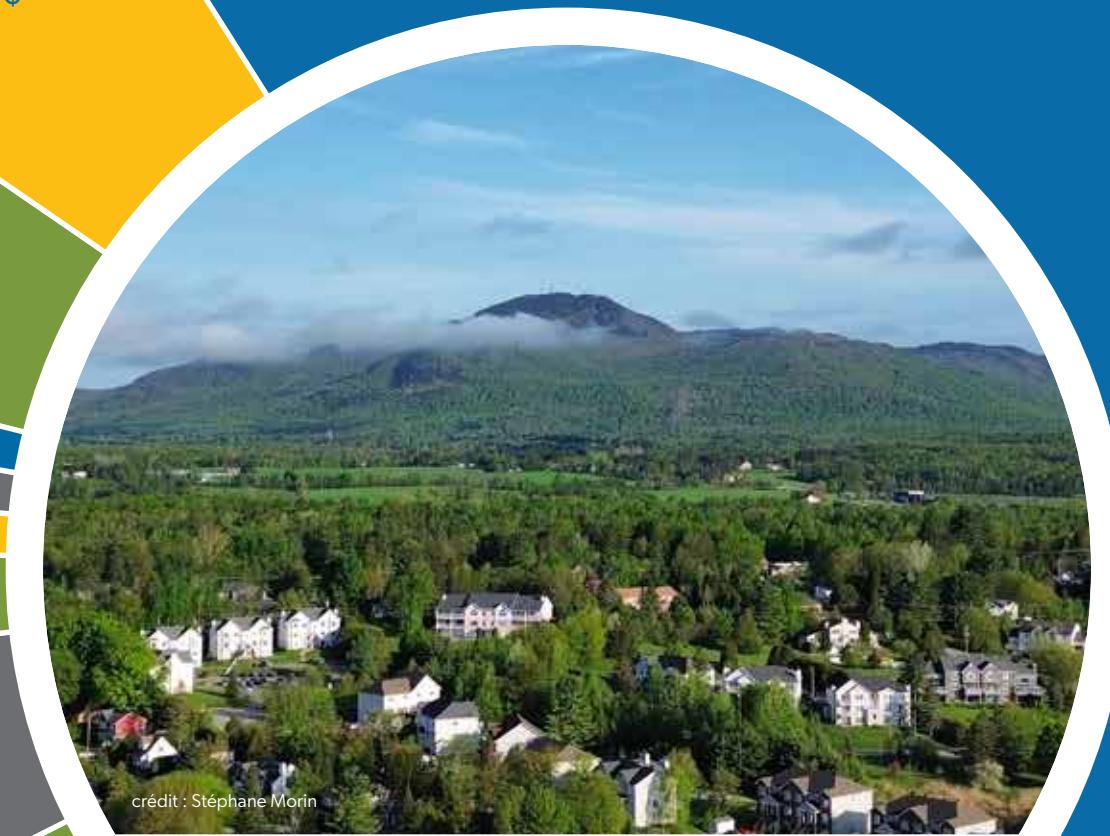
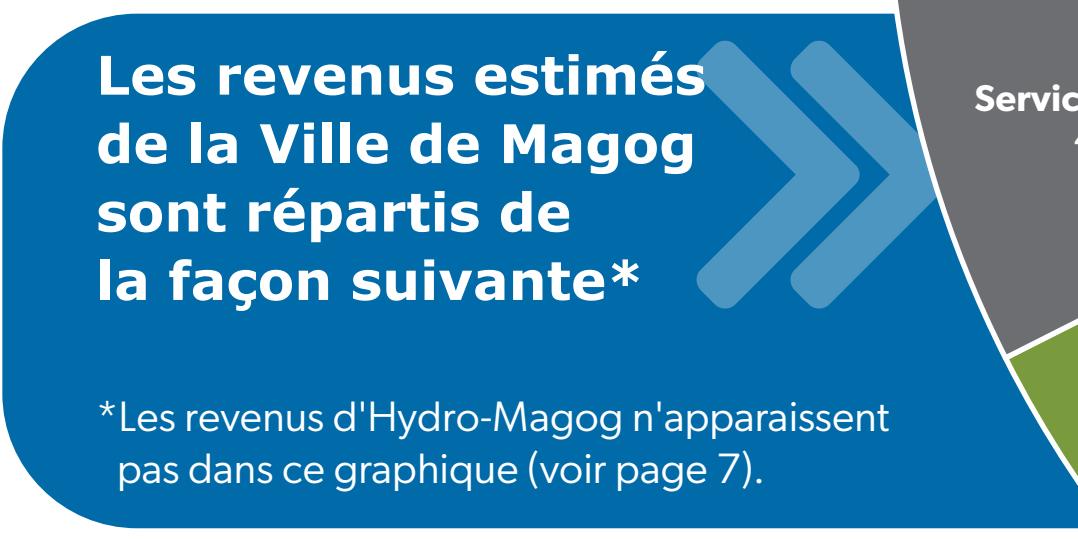
2,4 M\$ provenant du poste « affectations » d'Hydro-Magog sont utilisés pour financer des investissements en immobilisations d'Hydro-Magog et de la Ville de Magog.

5,9 M\$ bénéfices totaux d'Hydro-Magog budgétés pour l'année 2026.

Composition des revenus municipaux

Autres revenus
616 600 \$
Intérêts
1 335 900 \$
Permis, amendes, pénalités
872 400 \$
Compensations tenant lieu de taxe
1 503 100 \$

Les revenus estimés de la Ville de Magog sont répartis de la façon suivante*



81,8 M\$

*Les revenus d'Hydro-Magog n'apparaissent pas dans ce graphique (voir page 7).

Charges municipales par objet

En 2026, les dépenses estimées de la Ville de Magog sont de **85,9 M\$**.
Celles d'Hydro-Magog sont évaluées à **34,2 M\$**.

À noter qu'Hydro-Magog est une entité commerciale. Ses dépenses sont entièrement financées par les revenus qu'elle génère.

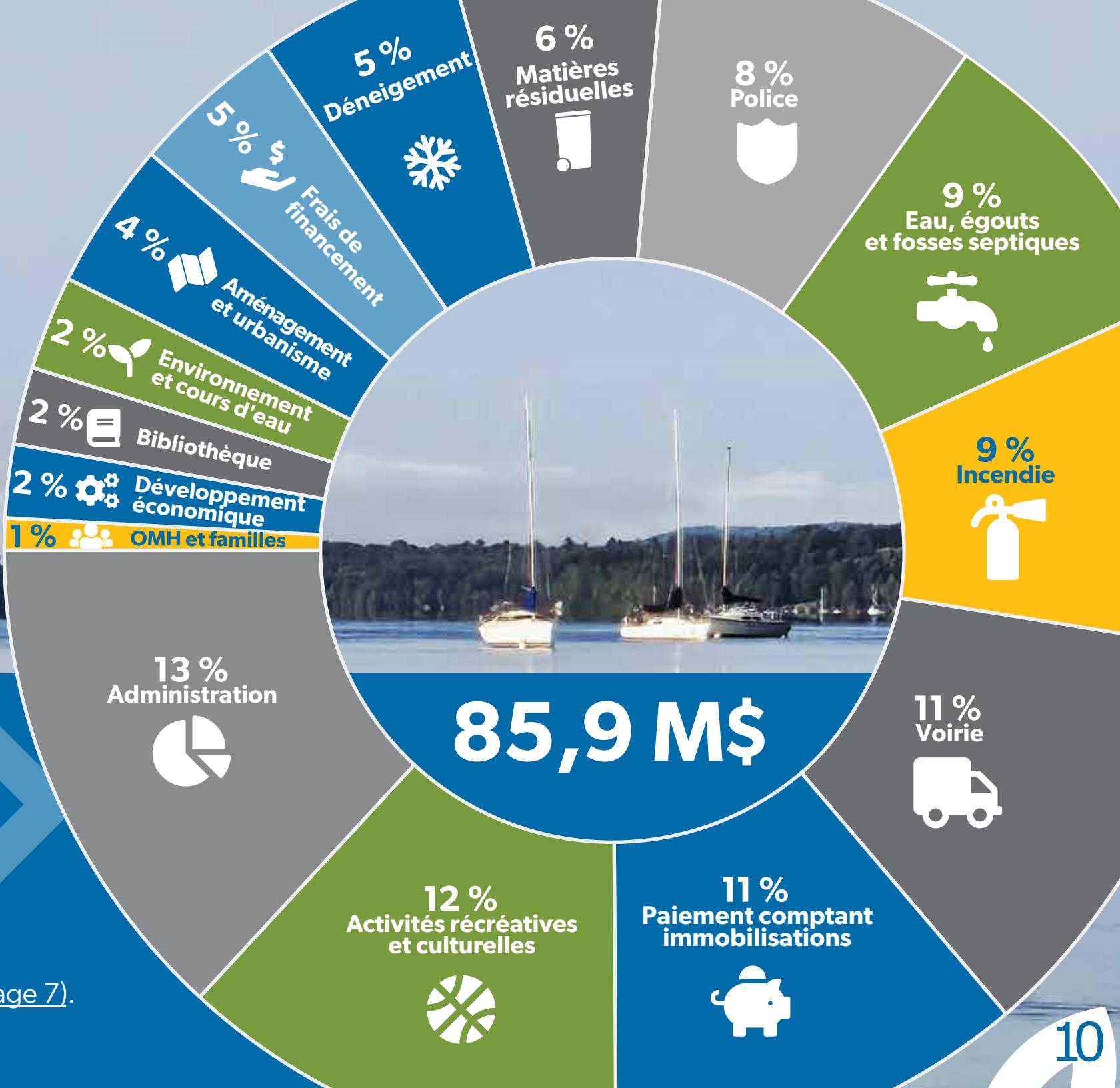
	Ville 2026	Hydro-Magog 2026	Total 2026	Total 2025	Écart sur le budget total
Masse salariale	35 947 900 \$	2 878 400 \$	38 826 300 \$	36 826 700 \$	1,6 %
Biens et services (ex. : pièces et accessoires, contrats, services professionnels, etc.)	25 522 400 \$	27 879 900 \$	53 402 300 \$	50 788 200 \$	2,3 %
Contribution à des organismes	11 052 600 \$	150 000 \$	11 202 600 \$	10 762 300 \$	0,4 %
Paiement comptant d'immobilisations, remboursement de la dette et du fonds de roulement	9 224 600 \$	3 308 700 \$	12 533 300 \$	12 134 500 \$	0,3 %
Frais de financement	4 131 400 \$	29 900 \$	4 161 300 \$	3 375 900 \$	0,7 %
Sous-total	85 878 900 \$	34 246 900 \$	120 125 800 \$	114 046 600 \$	5,3 %
Excédents accumulés	(598 000) \$	54 000 \$	(544 000) \$	(505 700) \$	0,0 %
Total	85 280 900 \$	34 300 900 \$	119 581 800 \$	113 540 900 \$	5,3 %

Répartition des charges municipales par fonction

crédit : Mélissa Desmarais

Les dépenses estimées de la Ville de Magog sont réparties de la façon suivante*

*Les dépenses d'Hydro-Magog n'apparaissent pas dans le graphique ([voir page 7](#)).



Les fonctions municipales expliquées

Déneigement

Frais d'opération et d'équipements utilisés par l'équipe de la Ville pour le déneigement en milieu urbain et frais liés aux contrats avec les fournisseurs responsables du déneigement à l'extérieur du périmètre urbain.



Matières résiduelles

Frais liés, notamment, à la collecte des matières résiduelles (compost, recyclage et déchets), à l'enfouissement des déchets solides et à l'écocentre.

Police

Frais liés à la quote-part de la Ville de Magog pour les services offerts par la Régie de police de Memphrémagog sur le territoire.



Eau, égouts et fosses septiques

Traitement de l'eau potable, traitement des eaux usées, entretien des réseaux de distribution et des stations de pompage et vidanges de fosses septiques.



Incendie

Partie du budget réservée à la sécurité incendie (interventions lors des appels, recherche des causes et des circonstances lors d'un incendie, premiers répondants, activités de prévention, formations et maintien des compétences, etc.).



Voirie

Entretien et amélioration du réseau routier (ex. : travaux de pavage, colmatage des nids-de-poule, nettoyage des rues, dégagement des fossés, marquage et signalisation, etc.).



Paiement comptant des immobilisations

Remboursement du capital de la dette, du fonds de roulement et coût de la franchise d'assurances.

Aménagement et urbanisme

Budget concernant l'aménagement du territoire, les règlements d'urbanisme, l'obtention de permis (construction, piscine, rénovation, etc.).

Frais de financement

Intérêts et autres frais sur la dette à long terme.

Bibliothèque

Offre de services et d'activités à la bibliothèque, entretien du bâtiment, achat de livres, etc.

Développement économique

Aide financière aux entreprises, attraction des entreprises et subvention à Magog Technopole.

OMH et familles

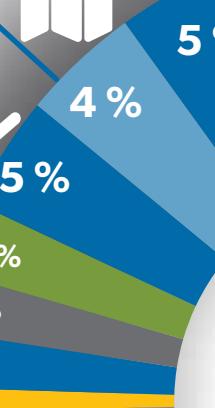
Contributions de la Ville à l'Office municipal d'habitation et à la mise en place de services qui soutiennent la communauté tels que les actions prévues dans la Politique familles et aînés et la Fondation de l'Hôpital Memphrémagog.

Administration

Ensemble des sommes affectées au budget de fonctionnement du conseil municipal de même qu'aux services administratifs de la Ville (direction générale, greffe et affaires juridiques, ressources humaines, trésorerie et finances, communications, technologies et services aux citoyens).

Activités récréatives et culturelles

Sentier glacé, aréna, plages, parcs et terrains sportifs, pistes cyclables, soutien aux organismes reconnus, activités culturelles, etc.



Taux de taxe

(par 100 \$ d'évaluation)

Les taux de taxe sont déterminés en tenant compte des revenus nécessaires pour offrir les services municipaux. Ils sont appliqués sur chaque tranche de 100 \$ d'évaluation.

Ce tableau indique les taux de taxe applicables à chacune des catégories d'immeubles sur le territoire.

Catégorie d'immeubles	Activités municipales	Crédit Hydro-Magog	Service de la dette	Taux 2026 combinés
Immeubles résidentiels de 5 logements et moins	0,468 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 0,511 \$
Immeubles résidentiels de 6 logements et plus	0,541 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 0,584 \$
Immeubles non résidentiels	1,778 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 1,821 \$
Immeubles industriels	2,161 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 2,204 \$
Terrains vagues desservis	0,890 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 0,933 \$
Immeubles agricoles	0,449 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 0,492 \$
Immeubles forestiers	0,468 \$	-	0,045 \$ +	0,088 \$ 0,511 \$

La Ville de Magog applique un crédit de 0,045 \$/tranche de 100 \$. Ce crédit provient des surplus générés par Hydro-Magog.

Taux requis pour que la Ville puisse offrir ses différents services selon le budget municipal déterminé pour l'année en cours.

Un taux additionnel de 0,088 \$/tranche de 100 \$ est appliqué pour le remboursement de la dette à long terme.

Tarification des services

Certains services sont tarifés aux citoyens (eau potable, eaux usées, collecte des déchets et vidange des fosses septiques).

La facturation est établie selon le principe de l'utilisateur-payeur et est intégrée au compte de taxe.

Par exemple, une personne qui habite à l'extérieur du périmètre urbain et qui n'est pas desservi par les réseaux d'aqueduc et d'égout municipaux ne sera pas facturé pour ces services. Il aura plutôt des frais liés à la vidange de sa fosse septique.

En 2026, il y a une hausse des tarifs de **42 \$** pour les secteurs desservis par les services municipaux et de **31 \$** pour les secteurs non desservis.

Le tableau ci-dessous illustre la tarification des services selon les différents utilisateurs.



Desservi

(avec aqueduc et égout)



Non desservi

(sans aqueduc et égout)

	2025	2026	2025	2026
--	------	------	------	------

Eau potable	229 \$	229 \$		
Égouts et traitement des eaux usées	315 \$	346 \$		
Collecte / disposition des matières résiduelles et récupérables	194 \$	205 \$	194 \$	205 \$
Vidange des fosses septiques			170 \$	190 \$
Total	738 \$	780 \$	364 \$	395 \$
↑ Augmentation		+42 \$		+31 \$

Taxation d'une maison moyenne

Voici de quelle façon est appliquée la taxation pour une résidence d'une valeur de 576 000 \$ (selon le rôle d'évaluation 2025-2026-2027).

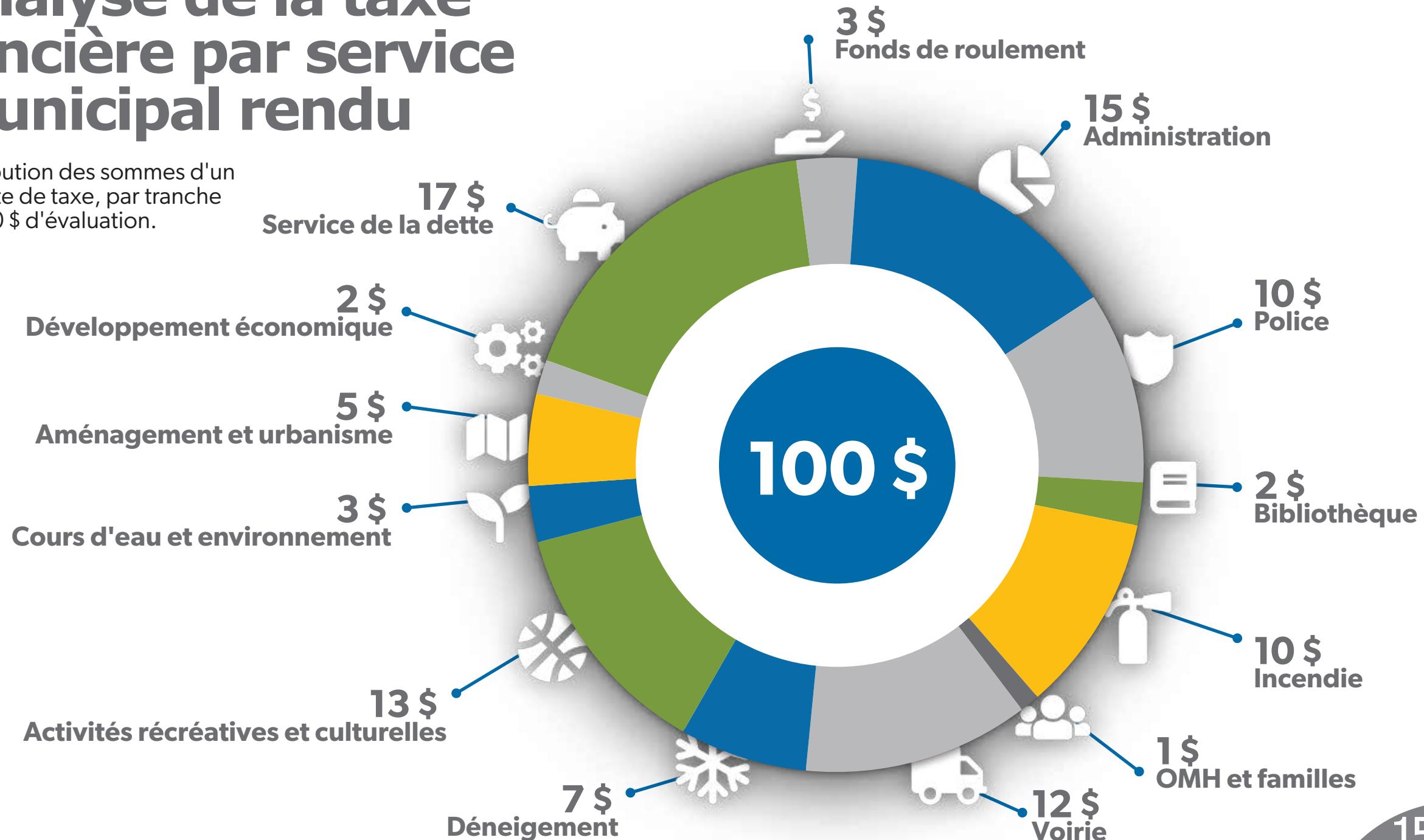


	Desservi et non desservi	2025	2026
Valeur moyenne d'une propriété	576 000 \$	576 000 \$	
Taux de la taxe foncière par 100 \$ d'évaluation	0,500 \$	0,511 \$	
Taxe foncière	2 878 \$	2 943 \$	
Augmentation de taxe en \$			↑ 65 \$
Augmentation du taux de taxe			↑ 2,3 % + services tarifés (voir page 13)

L'augmentation du taux de taxe sera de 2,3 % en 2026. Ce qui représente une hausse annuelle de 65 \$ pour une résidence d'une valeur moyenne de 576 000 \$. À ce pourcentage s'ajoutent les services tarifés liés aux collectes des matières résiduelles, au réseau municipal d'aqueduc et d'égout ou à la vidange des fosses septiques (voir page 13).

Analyse de la taxe foncière par service municipal rendu

Distribution des sommes d'un compte de taxe, par tranche de 100 \$ d'évaluation.



Analyse de la dette

La dette et son taux de taxation demeurent sous contrôle. Ils respectent en tout temps l'engagement qu'a pris la Ville de Magog lorsqu'elle a adopté sa Politique de gestion de la dette.

Les chiffres indiqués dans le tableau démontrent l'évolution de la dette depuis 2023. Quoique légèrement à la hausse, les chiffres demeurent toujours sous les seuils établis.



Pour permettre le financement par emprunt des investissements prévus pour Hydro-Magog, la Ville a modifié sa Politique de gestion de la dette à l'automne 2024.

Modification : Faire passer de 7 M\$ à 9,5 M\$ le financement du budget d'investissement annuel par emprunt sur une période de 10 ans.

Dette	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Politique de gestion de la dette (Magog)	Classe population	Région adm.	Province Québec
Endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée	1,15	0,98	1,00	1,10	1,17	1,20	2,15	1,56	1,29	1,72
Dette à long terme sur les actifs	24 %	23 %	27 %	28 %	29 %	28 %	33 %	29 %	24 %	32 %
Service de la dette sur le budget de fonctionnement	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	15 %			
Endettement total net à long terme sur le budget total	69 %	78 %	75 %	77 %	83 %	84 %	110 %	Max. entre 100 % et 125 %		
Taux de taxe relatif à la dette	0,118 \$	0,119 \$	0,086 \$	0,088 \$	0,086 \$	0,087 \$	Données tirées du Profil financier 2024			

Les chiffres indiqués dans le tableau tiennent compte des valeurs du nouveau rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027.

Réalisations 2025

Voici un aperçu des réalisations qui ont été financées par le budget de fonctionnement 2025



Aménagement et développement du territoire

- Entrée en vigueur du Plan et des règlements d'urbanisme pour mieux planifier le développement de notre territoire.
- Au 1^{er} décembre 2025, 1 389 permis délivrés, dont 530 pour des unités de logement, représentant une hausse de 34 % des habitations résidentielles en 2025.

Culture, bibliothèque et patrimoine

- Élaboration de la programmation unifiée « Magog s'anime » mettant en valeur l'offre culturelle et communautaire de la Ville de Magog et de ses partenaires.
- Réalisation d'un projet d'art public éphémère à l'Espace Saint-Luc.
- Déploiement de l'appel de projets « Éclats d'Arts » qui a animé le site extérieur du Centre d'arts visuels de Magog.

Programmation estivale 2025

**MAGOG
S'ANIME**



Communications, technologies et services aux citoyens

- Déploiement de nouveaux outils de communication : l'application « Portail citoyen Magog » et l'infolettre municipale.
- Adoption d'une Politique de participation citoyenne bonifiée, intégrant des outils concrets pour uniformiser les pratiques et renforcer l'implication des citoyens.

Abonnez-vous
à notre application
numérique!

 **Portail
citoyen**
Magog



Direction générale

- Négociations et transaction immobilière pour l'acquisition du site de l'ancienne Difco. Objectif : assurer le développement et la mise en valeur de cette friche industrielle.
- Mise en place d'un logiciel pour mieux gérer les biens de la Ville. Cet outil permet de suivre leur état, planifier l'entretien, prévoir les investissements et établir les priorités afin d'utiliser efficacement les ressources.
- Déploiement d'outils donnant des indicateurs clés pour mieux suivre la performance de la Ville et prendre des décisions éclairées.
- Mise en place d'un tableau de bord pour assurer la réalisation des projets découlant de la planification stratégique.

Réalisations 2025

Greffé et affaires juridiques

- Organisation des élections municipales du 2 novembre 2025, intégrant de nouvelles modalités de vote.

Parcs et espaces verts

- Ajout d'une structure d'ombre au parc Omerville.
- Remplacement des modules de jeux au parc du Boisé (entre les rues des Cèdres et Pie-XII) dans le secteur Omerville.
- Installation d'une douche extérieure au corridor de nage du parc de la Baie-de-Magog.
- Remplacement des poteaux de basketball au parc Omerville.



Sports et vie communautaire

- Adoption de la Politique du sport et de l'activité physique.
- Adoption de la stratégie jeunesse et du budget participatif.

Travaux publics

- Reprise du déneigement par l'équipe municipale dans les secteurs Maclure (2024-2025), Omerville (2025-2026) et Venise (2025-2026). Le déneigement de ces secteurs était auparavant assuré par des fournisseurs externes.
- Travaux qui permettront l'ouverture du lieu d'accueil régional touristique au centre-ville.
- Réaménagement de la réception et travaux de peinture dans les espaces publics de l'hôtel de ville.



Environnement et infrastructures municipales

- Lutte au roseau commun au bassin Desjardins (près des rues du Versant et Desjardins) : éradiquer cette espèce exotique envahissante en la couvrant d'une toile opaque en géotextile de plus de 3 000 m². Plantation d'arbres et d'arbustes pour reconstituer la biodiversité.
- Ouverture de la « Boîte à trouvailles » à l'écocentre, un espace pour le dépôt et le partage d'objets pouvant avoir une seconde vie.
- Construction d'une cheminée pour martinets ramoneurs à l'Espace Saint-Luc, en collaboration avec les propriétaires du 516, rue Saint-Luc et le Zoo de Granby pour créer un nouvel habitat pour cette espèce d'oiseaux menacée.

Projets 2026

Plusieurs projets prioritaires seront amorcés en 2026 pour améliorer notre milieu de vie et les services offerts aux citoyens.



Aménagement et développement du territoire

- Élaboration d'une Politique de densification et de développement urbain pour encadrer la croissance et préserver la qualité de vie.
- Mise en œuvre d'inspections par drone pour plus de précision et une meilleure efficacité des équipes.
- Réalisation d'une étude sur les besoins des ménages de Magog afin de mieux planifier l'habitation et répondre aux réalités actuelles et futures.



Communications, technologies et services aux citoyens

- Mise en ligne du nouveau site Internet municipal, plus moderne et convivial.
- Ajout de nouveaux services numériques sur l'application « Portail citoyen Magog » : carte citoyenne, horaires et informations géolocalisés, requêtes, module de participation citoyenne et achat des permis de stationnement.
- Bonification des pratiques de sécurité des environnements technologiques opérationnels.

Culture, bibliothèque et patrimoine

- Augmentation de l'enveloppe budgétaire pour les organismes culturels afin de mieux soutenir leurs activités.
- Aménagement de conteneurs culturels à la pointe Merry, près du parc de planche à roulettes pour offrir des espaces de médiation culturelle et une galerie d'art.

Travaux publics

- Installation de systèmes de caméras dans divers bâtiments et parcs municipaux afin d'améliorer la surveillance et la sécurité.



Direction générale

- Intégration progressive de l'intelligence artificielle pour améliorer nos façons de travailler et offrir des services encore plus efficaces.
- Moderniser les pratiques de gestion de projets dans l'organisation pour prioriser la collaboration avec les acteurs clés, mieux planifier et réaliser chaque projet.

Sports et vie communautaire

- Crédit d'un plan d'action pour atteindre les objectifs de la stratégie jeunesse.
- Déploiement du projet « Circonflexe prêt-à-bouger » pour offrir gratuitement des équipements sportifs et récréatifs et encourager l'activité physique. Un point de service sera disponible au Centre sportif La Ruche et à la Bibliothèque Memphrémagog. Du matériel en libre-service sera ajouté dans plusieurs infrastructures municipales.
- Mise à jour de la Politique familles et ainés pour répondre aux besoins de toutes les générations.

Environnement

- Plantation d'environ 190 arbres et 775 arbustes dans le quartier industriel pour lutter contre les îlots de chaleur et verdir le milieu.
- Organisation d'ateliers dans les écoles et de portes ouvertes à l'écocentre pour informer, sensibiliser et éduquer la population à la gestion des matières résiduelles.

Parcs et espaces verts

- Réaménagement des sentiers et remplacement du mobilier urbain au parc du Boisé (entre les rues des Cèdres et Pie-XII) dans le secteur Omerville.
- Nouveaux modules de jeux et remplacement de l'affichage au parc Général-Vanier (près des rues de Vimy et du Général-Vanier).
- Ajout de bancs berçants et de chaises Adirondack au parc de la Baie-de-Magog pour plus de confort et de contemplation.
- Réfections aux terrains sportifs du parc de l'Est : filets protecteurs, surfaces de jeu et cage pour frappeur.

Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

En plus des projets prévus au budget de fonctionnement, la Ville de Magog prévoit des investissements qui seront financés par le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Ce dernier a été adopté le 15 septembre 2025.
Il est possible de le consulter au

💻 ville.magog.qc.ca/pti

